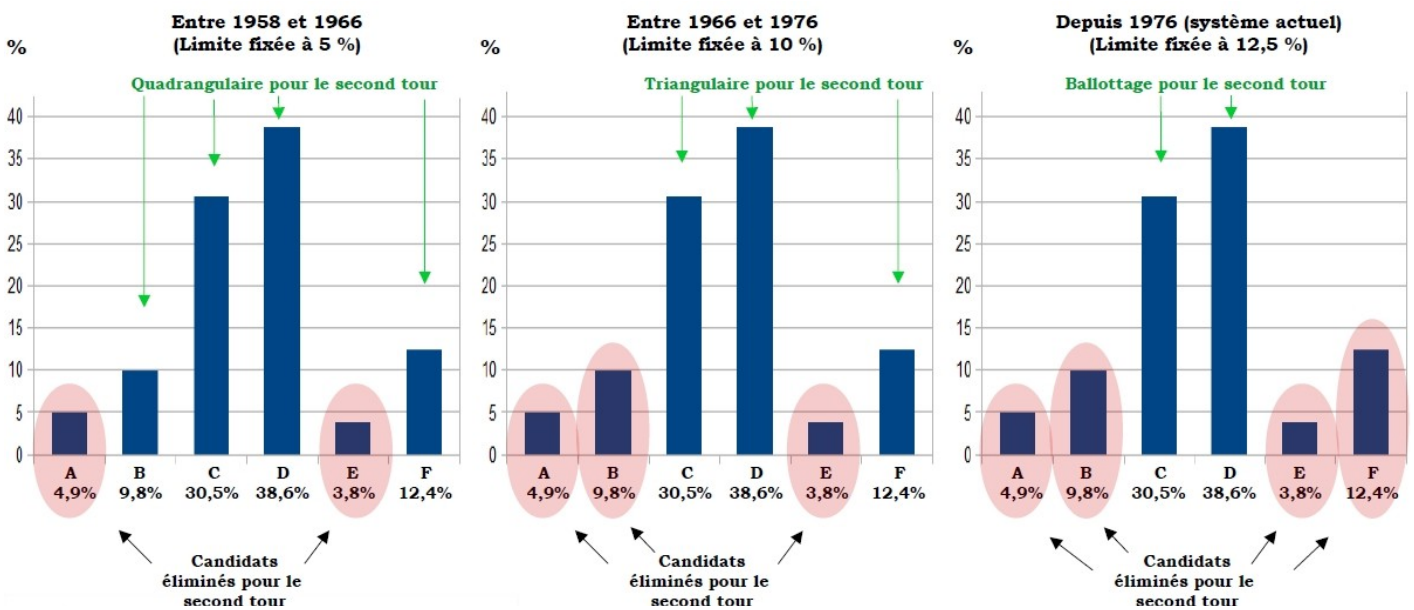


LE FONCTIONNEMENT THÉORIQUE DU SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL À DEUX TOURS



Chaque département est découpé en plusieurs circonscriptions législatives. Ici, le département du Maine-et-Loire en compte sept sur les 577 qui existent en France. Dans chaque circonscription, les différents partis politiques en lice présentent un candidat. Si le candidat d'un parti obtient plus de 50 % des voix dès le premier tour, il est immédiatement élu sans qu'il y ait besoin d'organiser un second tour.



Le mode scrutin

Mode de scrutin	AVANTAGE	INCONVENIENT
MAJORITAIRE	Stabilité de l'assemblée et de l'exécutif	Exclusion des minorités
PROPORTIONNEL	Représentation des minorités	Instabilités et alliances politiciennes établies à la hâte